

Recrutez et pérennisez vos emplois en améliorant la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)

Contexte :

Définie initialement dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013, la QVCT correspond aux actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail et les performances de l'entreprise.

Depuis l'ANI de 2020 les accords sont retranscrits dans le code du travail.

L'insuffisance de la prise en compte de ces facteurs a des conséquences sur les capacités de recrutement, le niveau de turn-over, l'investissement du personnel, ou encore l'épuisement professionnel. Il est donc primordial de donner toute sa place à une démarche QVCT au sein des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Objectif de la formation :

- S'engager dans une démarche vertueuse de santé et bien-être au travail favorisant la stabilité et l'engagement des salariés.

Objectifs pédagogiques : (prévisionnels et non exhaustifs)

- Définir le champ couvert par la QVCT
- Déterminer dans sa structure les facteurs clés d'amélioration de la QVCT
- Modifier ses pratiques et mesurer les résultats obtenus

Contenu : Le contenu sera précisé après réception des propositions des prestataires

Méthodes pédagogiques : Les méthodes seront précisées après réception des propositions des prestataires.

Publics : Administrateurs/ trices , directeurs /trices ou managers confrontés à des difficultés de recrutement

Prérequis : Aucun

Modalités : Mardi 03/12/2024 9h-17h à saint-Germain-en Laye

Nombre de participants : 12 participants maximum

Cabinet assurant la formation :